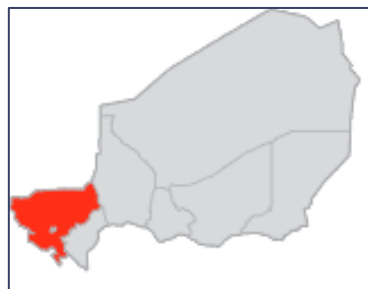


PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

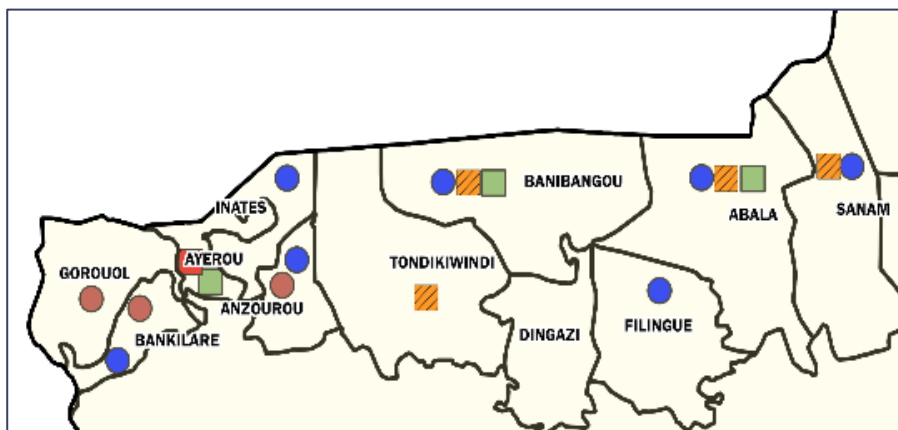
PROJET REDRESSEMENT TILLABERY

	BAILLEUR(S) France
	PAYS PARTENAIRE(S) Niger
	CODE CNE 1203
	MONTANT PDU 8 000 000 EUR
	DUREE Nov 2018 – Déc 2023
	ETAPES En cours
	AGENCE DE MISE EN ŒUVRE Agence Française de Développement
	PILIER PDU Pilier III : Renforcement de la cohésion sociale



Localités du projet :

Le projet intervient dans neuf (9) communes au Nord situées dans la région de Tillabéry : Filingué, Abala, Banibangou, Tondikwindi, Tillabéry, Inatès, Ayorou, Bankilaré, Goroual. La zone d'intervention du projet est bordée au nord par le Mali et à l'ouest par le Burkina Faso. L'économie de la zone repose à plus de 50% sur le pastoralisme. L'accès aux services de base y est faible. La zone est également vulnérable au changement climatique : l'accès à l'eau est particulièrement difficile tant pour les hommes que pour le bétail.



DESCRIPTION

Le projet « Redressement Tillabéry » a pour finalité la réduction de l'occurrence des conflits intercommunautaires dans sa zone d'intervention.

Son objectif spécifique est d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les zones cibles du nord de la région de Tillabéry. Cet objectif est décliné en deux grands axes :

- « Développement » : accès aux services sociaux de base, développement des activités agro-pastorales, développement des infrastructures à impact économique local.
- « Cohésion sociale » : dialogue entre les autorités publiques et les communautés, action de promotion de la paix et de renforcement de la confiance entre les communautés.

Dans ce contexte tendu, l'Etat a besoin de renforcer sa légitimité locale en garantissant l'accès à des services de base, en favorisant la cohésion sociale et en assurant un retour à un développement économique et social normalisé. C'est dans cette logique que le projet redressement Tillabéry a été initié par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et financé par l'Agence Française de Développement.

AVANCEMENT DU PROJET

- 18 sessions de formation ont été organisées dans les 9 communes qui ont touché environ 540 participants dont un tiers de jeunes femmes. Les formations ont porté sur la citoyenneté, la responsabilité des jeunes dans la gestion des affaires de la communauté, l'esprit d'entreprise, la négociation non-violente, au genre et à son inclusion dans la prévention des conflits.
- 4 caravanes ont été réalisées conduisant des Préfets, des Maires des communes, des forces de sécurité, des autorités coutumières et des représentants des associations des femmes et des jeunes. Au passage de chaque localité, les délégations s'entretiennent avec les communautés sur la situation sécuritaire, les menaces, le rapprochement entre populations civiles et les forces de défense et de sécurité (FDS) et les préoccupations majeures des populations.
- 8 évènements culturels et sportifs ont eu lieu pour véhiculer des messages de paix de cohésion, de coexistence pacifique et de collaboration entre FDS et la population civile.
- 5 tribunes citoyennes ont été réalisées, Il s'agit spécifiquement de créer un cadre d'échange et de collaboration entre la population civile et les FDS, d'identifier les différentes menaces sécuritaires et de clarifier les rôles/ les droits/ et devoirs des parties prenantes (FDS et populations), de formuler des engagements incombant à chaque partie prenante et sensibiliser la population sur la nécessité de collaborer avec les FDS. A ces occasions, les autorités administratives, communales et judiciaires présentes, sont interpellées et elles ont l'opportunité de marquer la présence de l'Etat et de répondre directement aux préoccupations, incompréhensions, questions des populations, liées à la paix et à la sécurité.
- 4 travaux à intérêt communautaire profitables aux communautés (salubrité, désherbage, élagage). Ont été réalisées. Ces activités regroupent les FDS /population civile, l'objectif principal est de rapprocher les FDS et la population civile.
- Sur la mise en œuvre des actions de la phase d'amorce, l'ONG nigérienne Karkara a été recrutée, avec retard par rapport aux prévisions initiales (contrat signé au T4 2019) ; Elle prépare l'implantation d'un premier complexe de la paix, pour lequel les accords sociaux avaient été négociés en amont du projet, et va identifier et lancer plusieurs activités d'urgence en janvier 2020.

Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel (SEG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 199 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019